

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

Ministère des affaires Economiques et du Développement



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/MOUDOUN/2026

Recrutement d'un AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un(e) Spécialiste en Sauvegarde Environnementale au Projet MOUDOUN

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de MOUDOUN, publié le 23 octobre 2020.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat de **services d'un Consultant individuel – Spécialiste en Sauvegarde Environnementale..»** L'objectif de la mission est de veiller à la conformité environnementale des activités du projet, conformément aux exigences nationales et au Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale.

3. Principales tâches

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur du projet , le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale sera chargé notamment de :

- Assurer la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- Participer à la réalisation du screening environnemental et social des sous-projets ;
- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des instruments de sauvegarde environnementale et sociale (EIES, NIES, PGES, audits environnementaux et sociaux, etc.) ;
- Assurer le suivi environnemental et social des activités et des chantiers sur le terrain ;
- Contribuer à la préparation des dossiers d'appels d'offres et s'assurer de l'intégration des exigences environnementales et sociales dans les marchés et contrats ;

- Contribuer à la production des rapports périodiques de suivi environnemental et social du Projet ;
- Participer au renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Participer aux missions de supervision , de suivi et d'évaluation de la performance environnementale et sociale du Projet ;
- Assurer la conformité des activités du Projet avec les exigences environnementales et sociales nationales et celles de la Banque mondiale ;
- Assurer la revue et la validation des documents environnementaux produits par les Consultants et les entreprises et prestataires du Projet.

Pour plus de détails, voir les termes de référence (TDR) détaillés de la mission, publiés avec le présent AMI.

4. Profil recherché

Le/la candidat(e) doit :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 en environnement, sciences de la terre, géographie, sciences de la vie ou équivalent ;
- Justifier d'au moins **5 ans d'expérience professionnelle** en sauvegardes environnementales et sociales ;
- Avoir une expérience dans des projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ;
- Avoir participé à des études E&S (EIES, NIES, PGES, PAR, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale (atout majeur) ;
- Maîtriser le français et l'arabe (oral et écrit) ;
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et analytiques ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Maîtriser les outils informatiques courants.

5. Lieu, durée et conditions de la mission

Le poste est basé à **Nouakchott avec des missions de terrain** selon les besoins.

La mission s'étendra jusqu'à la clôture du Projet MOUDOUN, prévue le **31 décembre 2027**, sous réserve d'une performance jugée satisfaisante. La période d'essai sera de : **trois (3) mois**.

L'âge limite des candidats est fixé à **62 ans au 31 décembre 2026**.

6. La CCP/MOUDOUN invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les consultants peuvent s'associer, pour améliorer leurs qualifications.

7. Les critères de présélection porteront sur la formation les années d'expérience, l'expérience pertinente, les capacités en management et coordination d'équipes pluridisciplinaires, expérience de projet avec les bailleurs multilatéraux. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :

N°	Critère	Sous-critère	Points	Mode de vérification
1	Formation académique	Bac +5 en environnement ou équivalent	15	Diplôme
2	Expérience générale	Expérience professionnelle en gestion environnementale et sociale	20	Attestations de travail
3	Expérience projets PTF	Expérience dans des projets financés par la Banque mondiale ou autres bailleurs de fonds	15	Attestations
4	Études E&S réalisées	EIES / NIES / PGES / PAR / audits	15	Attestations
5	Connaissance CES Banque mondiale	Bonne maîtrise du Cadre environnemental et social	10	Entretien / CV
6	Techniques de compétences	Suivi PGES, Screening, supervision E&S	10	CV + attestations
7	Compétences linguistiques	Français et arabe	10	CV / test
8	Informatique	Maîtrise outils bureautiques	5	CV
Total		100 points		

Barème d'éligibilité

- **≥ 70 points** : admissible pour la phase suivante
- **50 – 69 points** : à considérer si peu de candidats disponibles
- **< 50 points** : non retenu

Vérification documentaire obligatoire : seules les expériences attestées seront prises en compte

8. La sélection sera conduite conformément aux dispositions des Règlements de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets

d'Investissement (IPF), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, applicables aux Consultants individuels.

9. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale de juillet 2016 (« Règlements »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.
10. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant, directement à travers la plateforme leurs demandes d'éclaircissements éventuelles. Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront publiées sur la plateforme et peuvent être consultées par tout visiteur. Les soumissionnaires sont invités à consulter les réponses aux éventuelles demandes d'éclaircissement reçues qui seront publiées sur la plateforme.
11. Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant : :
 - lettre de manifestation d'intérêt signée ;
 - CV détaillé et actualisé ;
 - Copies des diplômes (BAC et diplômes supérieurs).
 - Attestations de travail ou de services rendus.(toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte) ;
 - Copie de la pièce d'identité nationale
12. La date limite de remise des manifestations d'intérêt est fixée au **23/04/2026 à 12h.**
13. Les manifestations d'intérêt seront déposées à l'adresse : **Plot Nasser lot n°173 Ksar Ouest, Téléphone : (222) 45 29 06 93** ou envoyées par mail ccp@moudoun.mr avec copie à djigo@moudoun.mr

Nouakchott le 06/04/2026
Le Coordonnateur de MOUDOUN



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité–Justice



Ministère des Affaires Economiques et du Développement

**Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Décentralisation et
au Développement des Villes Intermédiaires Productives
(MOUDOUN)**

**Termes de référence du Spécialiste en Sauvegarde Environnementale
CCP/MOUDOUN**

Février 2026

I- Contexte Justificatif

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour un nouveau projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives (Projet Moudoun).

Ce projet vise les principaux objectifs suivants : améliorer la productivité des villes intermédiaires et renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie.

Ces objectifs seront atteints à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement des capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local.

Le Projet comprend quatre composantes : Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique, Renforcer la Décentralisation et les capacités des collectivités territoriales ainsi que la politique de déploiement des ressources, Gestion du projet et intervention d'urgence contingente.

La composante « amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services » du Projet est subdivisée en deux sous composantes : Infrastructures et services urbains résilients pour le développement économique dans les villes sélectionnées qui financera les investissements dans les infrastructures et services d'appui à la croissance et au développement économique, y compris des investissements qui contribuent à l'attractivité des villes pour les affaires et les emplois .Il s'agit principalement des routes urbaines, des systèmes urbains d'évacuation des eaux, des extensions des réseaux électriques et de l'éclairage public, des réseaux d'adduction d'eau, des infrastructures de gestion des déchets solides ou liquides, des équipements communautaires ou culturels, des équipements marchands, des espaces publics ,des parcs ;des équipements d'assainissement, des garderies pour enfants, et Électrification urbaine et rurale qui contribuera à accroître l'accès à l'électricité pour les ménages au moyen de mini-réseaux hybrides photovoltaïques solaires et d'extension des réseaux d'électricité existant.

Le Projet MOUDOUN a été restructuré en 2023 dans le cadre du « Plan de riposte » adopté par le Gouvernement suite aux inondations de 2022 : (i) une nouvelle sous-composante 1.3 "Réduction des risques d'inondation en milieu urbain et redressement résilient" a été ajoutée et (ii) un financement additionnel a été obtenu pour financer un certain nombre d'actions dans les deux villes de Rosso et Kaédi, (iii) une prolongation du projet jusqu'en décembre 2027 a été adoptée.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la reconfiguration du dispositif de coordination et de gestion du Projet, ainsi que de la mise en œuvre de ses différentes composantes, la CCP/Moudoun reconnaît que la réussite des investissements repose en grande partie sur le respect des exigences environnementales, sociales et de genre. Elle accorde également une attention particulière à l'application rigoureuse des mesures de sauvegarde, ainsi qu'à l'implication active et continue des parties prenantes.

Dans cette perspective, et à travers les présents termes de référence, la CCP prévoit de renforcer ses capacités opérationnelles par le recrutement d'un(e) Spécialiste en Sauvegarde Environnementale.

Le/la Spécialiste en Sauvegarde Environnementale aura pour mission principale de veiller à ce que la mise en œuvre des activités du Projet respecte scrupuleusement les exigences environnementales définies dans les accords de financement, ainsi que dans les instruments de sauvegarde environnementale et sociale élaborés pour le Projet.

II. Mandat et position du Spécialiste en ‘ Sauvegarde Sociale’ :

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet et en étroite collaboration avec le /la spécialiste sauvegarde sociale et du spécialiste genre de la CCP . Il /Elle travaillera et s’acquittera de ses tâches conformément aux prescriptions sises dans son contrat. De façon spécifique, il/elle aura pour mission de :

1. Assurer la diffusion des instruments de sauvegarde environnementales du projet et contribuer à l’appropriation par les parties prenantes, notamment les partenaires impliqués dans sa mise en œuvre et les bénéficiaires des activités du projet (activités de formation, sensibilisation, etc.)
2. Assurer la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales du projet ;
3. participer de manière systématique à la mise en œuvre des instruments de sauvegarde sélection (screening) environnementale et sociale des sous-projets et à l’élaboration de termes de référence (TDR) pour la conduite d’évaluations environnementales et sociales spécifiques et des autres études environnementales (EIES , NIES , Audits, etc.) du Projet;
4. appuyer et former l’équipe du projet, les agents et structures impliqués dans le suivi de la mise en œuvre des mesures et prescriptions en matière de sauvegarde environnementales;
5. assurer la prise en compte effective et l’intégration des aspects de sauvegarde sociale dans les activités du Projet, conformément aux exigences de la réglementation nationale et du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
6. contribuer à la planification, à l’élaboration et à la mise en œuvre des plans de travail et de budget annuels (PTBA) en (i) définissant les besoins en études, renforcement de capacités et toute autre activité en matière de sauvegardes environnementales .; (ii) élaborant et mettant en œuvre le planning des activités du projet en matière de sauvegarde environnementale ; (iii) en veillant à la programmation effective des différentes études environnementales (évaluations et audits E&S nécessaires) dans le PTBA et le plan de passation des marchés (PPM) ; (iv) élaborant un programme de suivi environnemental, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés ;
7. participer au processus de sélection des prestataires de services devant réaliser les études environnementales et sociales et intervenir dans la mise en œuvre et/ou le contrôle/suivi des mesures de sauvegardes sociales pendant les travaux ;
8. procéder à la revue qualité des documents relatifs aux activités environnementales et sociales effectuées au niveau des sous-projets et faciliter le processus d’approbation et de divulgation des instruments de sauvegardes environnementale et sociale (EIES , NIES, PAR ,PRMS, PGES-C, MGP, etc.) et leur mise en œuvre, conformément à la réglementation nationale en vigueur et aux exigences environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;
9. participer, ensemble avec les spécialistes sauvegardes sociales et genre , à la préparation des clauses environnementales, sociales et VBG et s’assurer de leur intégration dans les dossiers d’appels d’offres (DAO), les demandes de proposition et contrats des prestataires ainsi que dans tout contrat /marché de travaux et de mission de contrôle et/ou ingénieur conseil (IC);

10. s'assurer de l'élaboration et de la qualité des PGES-Chantiers, et autres instruments de mitigation des risques et impacts sociaux et aspects genre et vulnérabilité par les entreprises en charge des travaux et de leur approbation par la Mission de Contrôle (MC) et/ou IC ;
11. conduire/participer, à des missions de supervision pour vérifier et attester de l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;
12. collaborer avec la Direction de l'évaluation et du Contrôle environnemental, sur la conformité du Projet dans les domaines de sauvegardes environnementales et sociales avec les réglementations nationales en vigueur ;
13. s'assurer du respect de la conformité des sous- projet financés par le Projet avec les mesures de sauvegarde environnementales et sociale avant le démarrage des travaux et veiller à l'application de la procédure environnementale et sociale nationale dans les activités du projet ;
14. assurer le suivi des aspects environnementaux des activités du projet et proposer les ajustements nécessaires au besoin ;
15. analyser les données de la surveillance et du suivi autant des aspects des sauvegardes environnementales et proposer des mesures d'amélioration de la gestion environnementale et sociale des activités du projet ;
16. participer à la préparation des rapports de suivi mensuels, trimestriels et annuels (y compris circonstanciés, le cas échéant) sur les aspects environnementaux et sociaux, au sens élargi du terme;
17. participer à la préparation des missions de supervision/appui et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects de sauvegardes) des aide-mémoires des missions d'appui à la mise en œuvre du projet, réalisées seules ou conjointement avec le bailleur de fonds ;
18. assurer l'évaluation de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde et proposer toutes mesures correctives appropriées des possibles écarts constatés ou omissions intervenues au cours de l'élaboration des instruments ;
19. mettre en place un tableau de bord de suivi des aspects environnementaux des activités du projet et apprécier la performance de gestion des aspects environnementaux ;
20. faire la revue et garantir la qualité des rapports d'études environnementales et sociales réalisées dans le cadre du Projet ;
21. assurer la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales et la documentation du processus ;
22. répondre aux préoccupations des parties prenantes et les prendre en compte ;
23. assurer l'archivage des documents de sauvegarde et la gestion des informations et des consultations du public ;
24. fournir des avis ou conseils utiles à tous les membre de l'équipe du projet sur :
 - la réalisation des différentes activités touchant le domaine environnemental ;
 - la fourniture de réponses aux commentaires de la Banque sur les aspects environnementaux et sociaux ;

- l'élaboration de propositions de solutions alternatives lorsqu'un problème touchant les aspects environnementaux et sociaux surviendrait sur les différents sites d'exécution du projet ;
 - l'interprétation des clauses de contrats en cas de survenue de différends pendant l'exécution des contrats.
25. contribuer, en tandem avec les experts sauvegarde sociale et genre à la requête du Coordonnateur, à toutes autres activités telles que le renforcement des capacités techniques des différents acteurs (techniciens, prestataires de services, OSC, communautés récipiendaires, etc.) en sauvegardes environnementale et sociales , développement de code de conduite relative aux aspects particuliers du projet ;
26. Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur aura à lui confier dans la limite de sa compétence.

III. Profil du Spécialiste en Sauvegarde environnementale :

Pour accomplir la présente mission, le/la Spécialiste en Sauvegarde environnementale devra :

- avoir un diplôme d'études supérieures (BAC+ 5 ans) en gestion de l'environnement, sciences de la vie, sciences de la terre, géographie, sciences environnementales ou discipline connexe ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Justifier d'une expérience de huit (8) ans dans les aspects de sauvegardes environnementale et sociale dans des projets de développement ;
- Avoir une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des évaluations environnementales et sociales des projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement ;
- justifier d'une bonne connaissance du Cadre environnementale et sociale de la Banque mondiale;
- avoir une expérience minimale de trois (3) ans dans le suivi des PGES et dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale pour le compte de projets/programmes, financés par les Banques multilatérales de développement ;
- être familiarisé avec les textes juridiques nationaux mauritaniens et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale;
- avoir une bonne connaissance de la politique nationale mauritanienne en matière des évaluations environnementales et sociales
- avoir une excellente maîtrise des méthodes et outils d'évaluation environnementale et sociale ;
- être capable de travailler sous pression, avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- être physiquement apte et capable d'effectuer des missions de terrain (screening, consultation des acteurs, suivi et contrôle, etc.) ;

- avoir réalisé ou participé, en tant que Spécialiste en sauvegarde environnementale , à au moins trois études d'évaluation environnementale et sociale durant les trois dernières années (EIES , NIES , PAR PRMS...) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers;
- Maîtriser le Français et l'Arabe et disposer de capacités rédactionnelles avérées dans chacune de ces deux langues ;
- Bonne aptitude en communication et au travail en équipe ;
- Autonomie dans l'organisation et l'exécution de son Projet de travail et esprit d'initiative.
- Maîtrise de l'outil informatique.

IV. Lieu et durée de la mission

Le Spécialiste de Sauvegarde environnementale sera basé à Nouakchott avec des missions de terrain dans la zone d'intervention couverte par le Projet et ce pour une durée d'un an renouvelable si l'évaluation de la performance du Spécialiste en SS est jugée satisfaisante.

Une période d'essai de 3 mois est prévue et devra justifier soit la poursuite du contrat ou sa résiliation si l'intéressé ne donne pas satisfaction.

V. Obligation de l'administration (CCP MOUDOUN)

L'administration remettra au Spécialiste en Sauvegarde environnementale l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de ses fonctions.